

# Commission Environnement et Développement Durable du CNIS du 26 mai 2014 (SOeS)

## L'enquête

« Déchets et déblais produits  
par l'activité de BTP »

(EDD 2014)



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Sommaire

- **Contexte et objectifs**
- **Un besoin de cadrage national**
- **Une enquête reconduite a minima sur le champ 2008**
  - **L'évaluation de la quantité de déchets produite par l'activité de BTP**
  - **L'observation de la première destination à la sortie des chantiers**
- **Une extension éventuelle aux installations de traitement des déchets**
  - **L'observation des flux de déchets**
  - **L'évaluation de la quantité de déchets recyclés**

# Contexte et objectifs

- Contexte :

- **Directive cadre sur les déchets 2008/98/CE du 19 novembre 2008 : Objectif de recyclage de 70% des déchets du BTP d'ici 2020**
- **Plans déchets départementaux**
- **Registres de suivi des déchets au niveau des acteurs de la production et du traitement des déchets depuis 2013**

- Objectifs :

- **Répondre au règlement statistique (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen sur les déchets (RSD) qui instaure une**



Création : Aurélien Quissou/EDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

# Un besoin de cadrage national

- Des systèmes d'information très aboutis au niveau local qui répondent aux besoins des départements pour la mise en œuvre des plans déchets :

- **Une boîte à cinq outils mise en œuvre par les Cercs garantissant une méthodologie homogène sur l'ensemble du territoire :**

- Une interrogation exhaustive des installations de traitement de déchets
- Trois enquêtes par quotas adaptées aux entreprises du BTP (hors démolition), aux entreprises de démolition et aux entreprises de travaux publics
- Des études de cas auprès de maîtres d'ouvrages

**Des enquêtes auprès des installations de recyclage (SRBTP) ou des dispositifs d'observation comme celui des bilans d'entreprises bénéficiaires de subvention de l'Ademe, etc.**

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Des résultats incomplets à ce jour :

# Un besoin de cadrage national

Un besoin de données nationales en termes de :

- **de volumes de déchets produits par l'activité de BTP**
- **de parcours des déchets**
- **de destination finale : tri, traitement, stockage, recyclage, réemploi**



# Une enquête reconduite a minima sur le champ 2008

**Comme en 2008, l'enquête s'adressera :**

- aux établissements des entreprises du BTP
- au secteur de la dépollution

**Elle devra permettre :**

- d'évaluer la quantité de déchets produite par l'activité de BTP
  - Par type de déchets
- de connaître la première destination des déchets à la sortie des chantiers
- d'observer les stratégies de gestion des déchets par les établissements

# Une extension éventuelle aux installations de traitement des déchets

## L'observation des flux de déchets

- À partir des installations de traitement des déchets : sous condition d'obtenir la base nationale exhaustive des installations de traitement des déchets du BTP auprès des Cerc
- Par type de déchets entrants
- Par type de traitement des déchets : stockage, recyclage, incinération, réemploi, décharge sauvage,...

## L'évaluation de la quantité de déchets recyclée



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

# Échantillonnage et calendrier

**Échantillonnage : 7000 établissements** du secteur de la construction hors promotion immobilière et du secteur de la dépollution et de désamiantage relevant de l'industrie (DOM exclus) issus de Sirius

**Échantillonnage complémentaire** : installations de traitement des déchets du BTP issus de la base de sondage des Cerc

**Objectif : taux de réponse de 70%**



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

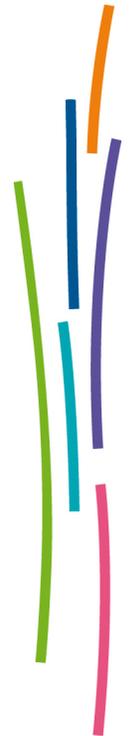


# Échantillonnage et calendrier

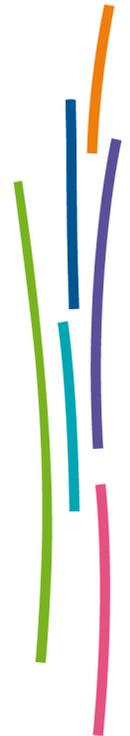
## Le calendrier prévu

---

- Notification du marché : novembre 2014
- Test du questionnaire : 1er – 15 septembre 2014
- Passage au comité du label : 16 octobre 2014
- Collecte de l'EDD : 3 mars - 11 juillet 2015
- Traitement post-collecte : à partir de septembre 2015
- Premiers résultats : 1er semestre 2016
- Transmission à Eurostat : le 30 juin 2016



# Merci de votre attention



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)